



**QUARTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018**  
**4EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018**  
**30 È 31 DI MAGHJU**  
**30 ET 31 MAI 2018**

2018/E4/030

*Question déposée par Mme Catherine RIERA*  
*Au nom du groupe "ANDÀ PER DUMANE"*

**OBJET : Délégation de service public Corso-Sarde**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Je me permets de vous interpellier aujourd'hui au sujet des liaisons maritimes qui lient nos deux îles sœurs, à savoir la Corse et la Sardaigne.

En 2016, Monsieur Jean-Félix ACQUAVIVA, alors Conseiller Exécutif et Président de l'Office des Transports de la Corse, nous avait assuré qu'une délégation de service public relative aux liaisons corso-sardes serait effective pour le mois de juin de la même année.

Nous sommes aujourd'hui en 2018, et nous sommes inquiets de l'absence d'avancée concrète dans ce dossier. La nouvelle Présidente de l'Office des Transports de la Corse Madame Vanina BORROMEI a quant à elle déclaré que cette DSP serait opérationnelle en janvier 2019.

La majorité territoriale a le mérite d'avoir remis au cœur de ses priorités le renforcement des relations avec nos voisins les plus proches, nos amis sardes, et nous nous en réjouissons. Ceci étant, et au-delà de la dernière annonce de la Présidente de l'OTC que nous saluons, notre groupe souhaite attirer l'attention du Conseil Exécutif sur deux points : tout d'abord sur l'effectivité et la fiabilité de cette DSP, puis sur la qualité de celle-ci. En effet, la problématique des transports représente pour nous le challenge essentiel à relever et qui conduira au développement de notre Île.

La qualité du service s'évaluera selon nous autour de quatre critères que sont la fiabilité du trafic, la fréquence des traversées, la qualité des navires et la tarification appliquée aux usagers.

A titre d'exemple la traversée Bonifacio – Santa-Teresa-di-Gallura pour trois personnes et une voiture coûte aujourd'hui 240 € aller-retour, ce qui reste extrêmement cher pour une famille. Nous savons que concernant la ligne Bonifacio – Santa-Teresa-di-Gallura, c'est le Conseil Régional Sarde qui se doit de financer la délégation de service public. Cela ne nous empêche pas d'être exigeant aussi bien sur cette ligne, tout autant que sur la liaison Propriano – Porto Torres.

Le groupe Andà Per Dumane pense qu'il est nécessaire de rassembler rapidement les conditions pour appliquer une diminution notable des tarifs sur les liaisons corso-sardes. Cette action permettra de renforcer le développement culturel et économique entre nos deux peuples. Pour ne prendre qu'un seul exemple, l'ensemble de notre population pourra enfin bénéficier des aéroports internationaux sardes, ce qui est aujourd'hui exclusivement réservé aux plus aisés.

Nous interpellons donc le Conseil Exécutif afin qu'il respecte ses engagements à savoir la mise en place d'une délégation de service public pour janvier 2019. Ainsi, nous aimerions connaître les exigences que vous lui imposerez, considérant les critères évoqués précédemment, à savoir la fiabilité du trafic, la fréquence des traversées, la qualité des navires et enfin la tarification appliquée aux usagers.

En tant qu'européens convaincus, nous sommes persuadés que la Corse a vocation à devenir une eurorégion en totale synergie avec la Sardaigne car c'est tout simplement le sens de l'Histoire.

Je vous remercie.